



Revue Territoires

Cycle de rencontre - formation

Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens
Dans les dispositifs de participation en Ile-de-France et en Europe

Proposé par l'Adels
dans le cadre du programme de recherche PICRI
(Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation)
soutenu par la région Ile-de-France

2007 - 2008

A destination d'élus, de militants associatifs et de professionnels des associations et des collectivités territoriales des sites concernés en Ile-de-France

Les partenaires du programme PICRI

- Le programme -
Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe :
vers une démocratie technique ?

est co-animé par :



Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale

Et les laboratoires de recherche :



Cultures et sociétés urbaines



Um 7112 Cnrs - Université Paris 8

et soutenu par



Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Département Recherche-Innovation-Technologie

Sommaire

Une formation dans le cadre d'un programme PICRI	p 4
Un volet formation des acteurs	p 5
Modalités pratiques de la formation	p 6 et 7
Modalités pédagogiques de la formation : objectifs et thèmes	p 8 et 9
Annexes : présentation de l'Adels	p 11
Annexes : description des sites concernés en Ile-de-France et en Europe	p 12 et 13

Pour tout contact et information

Adels :

Jacques Picard

Chargé de formation

01 43 55 40 05

adels@adels.org



Une formation dans le cadre d'un programme PICRI

Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation.

Le cycle de rencontre - formation se situe dans le cadre d'un programme de recherche mené par l'Adels et deux laboratoires de recherche du CNRS – Cultures et Sociétés Urbaines (CSU) et Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH), et qui s'intitule :

*Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe :
vers une démocratie technique ?*

Ce programme de recherche est soutenu par la région Ile-de-France dans le cadre du dispositif PICRI : Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation.

Pour la première fois en France, ce dispositif financier permet un travail de recherche commun entre des organismes de la société civile à but non lucratif (associations loi 1901, SCIC) et des chercheurs d'universités et d'organismes de recherche publics.

Dans ce programme de recherche, l'association et les deux laboratoires se proposent d'observer **la construction, la nature et la prise en compte des savoirs citoyens dans les processus délibératifs**, à travers la mise en perspective d'expériences conduites à différentes échelles en Ile-de-France (quartier, arrondissement, ville, intercommunalité, département) et des expériences innovantes mises en œuvre dans d'autres contextes européens, à Berlin, Rome, Plock, Salford et Cordoue.

Les partenaires de la recherche s'interrogent plus particulièrement sur **la notion d'expertise citoyenne**, désignée dans le vocabulaire varié de la démocratie participative par expertise d'usage, expertise populaire, savoir habitant, savoir citoyen, etc.



Un volet formation des acteurs

Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation.

Ce programme de recherche comporte un volet formation permettant d'échanger et de valoriser les savoirs des différents acteurs locaux dans un triple mouvement :

1. La confrontation d'expériences et de points de vue (professionnels, habitants et élus)

Les moments d'échanges entre acteurs clefs de la démocratie participative sont relativement rares. L'espace privilégié de dialogue créé par ce cycle de rencontre permettra une réflexion collective sur la posture de chacun et la reconfiguration des rôles qui résulte de la mobilisation et la prise en compte des savoirs citoyens. De plus, cette confrontation d'expériences est réalisée dans des contextes variés : la mutualisation et l'échange d'expériences permettront ainsi un retour sur les pratiques de chacun.

2. L'apport d'une perspective comparative européenne

D'autres méthodologies participatives sont à l'œuvre en Europe. Le cycle de rencontre fera appel à différentes facettes du travail comparatif réalisé par les chercheurs. Ouvrant l'horizon sur d'autres cultures politiques, d'autres organisations institutionnelles, la comparaison nourrira la réflexion et pourra ouvrir des voies nouvelles d'évolution des pratiques des participants.

3. La mise en discussion de résultats des recherches

En fonction des attentes identifiées des participants, il sera possible de faire appel dans le cadre des rencontres aux chercheurs français et étrangers impliqués dans le programme PICRI. Ceux-ci pourront faire une présentation et une analyse d'une expérience de participation et du contexte de cette expérience susceptible de nourrir la réflexion des participants.

Modalités pratiques de la formation

Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens

Les participants

Un groupe d'environ 15 à 20 personnes sera constitué d'élus, de militants associatifs, de membres des instances participatives, de professionnels des collectivités et des associations des sites impliqués dans la recherche (voir la description des sites en annexe) :

- Le quartier de la Goutte d'or
- L'initiative inter arrondissements « Forum participasson de Belleville »
- La concertation PLU de Paris et les conseils de quartier du 20^e arrondissement
- La ville de Morsang-sur-Orge
- Le département du Val-de-Marne
- L'association intercommunale « Le Triangle Vert » en Essonne

Le calendrier et les lieux

Le séminaire comportera 4 séances qui se tiendront à Paris, espacées d'environ un mois, entre juin et décembre 2007. Au cours du 1^{er} trimestre 2008, une 5^e séance sera organisée dans une des villes européennes associées à la recherche.

L'animation

L'animation du cycle sera assurée par l'Adels :

- Jacques Picard, chargé de formation, sera l'animateur de la rencontre - formation.
- Héloïse Nez, chargée de la coordination de la recherche, assurera le lien avec le volet recherche du programme.

L'équipe d'animation fera appel en tant que de besoin à des intervenants extérieurs, chercheurs ou praticiens, membres du groupe de pilotage ou du conseil scientifique du dispositif Picri.

En fin de programme, les membres du groupe se déplaceront dans une ville européenne pour rencontrer leurs homologues.

Le déroulement des séances

À partir de l'exposé introductif des responsables du programme, le groupe élaborera son programme de travail tout au long du cycle sur la base :

- Des attentes des participants.
- Des possibilités d'intervention des chercheurs et praticiens des sites en Ile-de-France et en Europe.
- Des étapes importantes identifiées sur les différents sites.

Une diversité des approches sera recherchée, assurant une pluralité de regards et, par la mutualisation, la construction d'une expertise collective communicable.

Un groupe de pilotage

L'Adels constitue un groupe de pilotage restreint composé d'administrateurs de l'association, de membres de son équipe permanente et des 3 co-dirigeants du programme et responsables scientifiques du programme :

- Marie-Hélène Bacqué - Professeure des Universités – Evry – CRH
- Yves Sintomer - Professeur des Universités – Paris VIII – CSU
- François Hannoyer - Directeur de l'Adels – revue *Territoires*

Le groupe de pilotage aura pour fonction d'accompagner l'équipe d'animation dans la conduite du cycle, de proposer des experts extérieurs et de participer à l'évaluation des travaux.

Modalités financières

Une participation aux frais sera demandée aux participants :

- Élus et agents des collectivités territoriales : 1000 €
- Membres des dispositifs de participation et membres d'associations : 300 €

La formation est éligible au budget formation des élus. Un supplément de 200 euros pour constitution du dossier sera demandé.

S'agissant de formation, les frais sont exonérés de TVA. Ces participations aux frais viennent en complément du financement accordé par le programme PICRI et donne accès aux frais pédagogiques et techniques du séminaire, aux frais de repas, de transports et d'hébergement, notamment pour le voyage européen de conclusion, l'abonnement pour un an à la revue *Territoires*.

Modalités pédagogiques de la formation : Objectifs

Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens

Objectifs généraux

Loin d'ouvrir une simple boîte à outils, le séminaire amènera les participants à construire une réflexion sur le sens de l'action, à partir des pratiques et des questions des acteurs, de leurs intentions, des valeurs qu'elles sous-tendent.

L'Adels et les chercheurs ne souhaitent pas promouvoir l'idée d'un modèle unique mais organiser la mutualisation des réflexions sur les finalités, les méthodes, les moyens mobilisés par les porteurs d'initiatives françaises et européennes.

Objectifs opérationnels

Le cycle de formation aidera chaque participant à interroger les pratiques de son territoire à l'aune de la question de la mobilisation des savoirs citoyens et de leur prise en compte dans la décision publique. Les participants pourront ainsi viser :

- Une prise de recul par rapport à leur pratique quotidienne par la confrontation à d'autres expériences, d'autres territoires, d'autres instances, d'autres acteurs, d'autres cultures démocratiques.
- Le développement, dans l'environnement protégé de la formation, d'un dialogue entre élus, techniciens et acteurs sociaux des territoires concernés sur les pratiques mises en œuvre.

Objectifs complémentaires

Les contributions du séminaire fourniront, le cas échéant, une partie de la matière à la production par l'Adels d'un numéro de la revue *Territoires* consacré à la nature et la mobilisation des savoirs citoyens.

Le cycle de rencontre - formation pourra également contribuer à la mise en réseau d'acteurs de la démocratie participative en Ile-de-France. Dans une période marquée par les soubresauts de la crise civique et l'amplification des débats sur une conduite plus participative de l'action publique, l'Adels postule que c'est des acteurs eux-mêmes que viendra la diffusion d'une culture de la participation.

Les deux laboratoires Louest et CSU attendent de ce cycle la mise en marche opérationnelle d'une capacité collective des acteurs à mettre en débat leurs positions et leurs pratiques. Cette capacité de « production » pourra alimenter les travaux de recherche, leur production et leur diffusion.

Modalités pédagogiques de la formation : Thèmes

Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens

Les quatre séances de formation organisées en Ile de France s'articuleront chacune autour d'un thème de discussion lié à la mobilisation et à la prise en compte des savoirs citoyens dans les dispositifs de participation.

D'autres thèmes et d'autres questions pourront être traités, en fonction des attentes des participants formulées lors de la première séance de formation.

1. La nature des savoirs citoyens

- Quelle est la nature spécifique des savoirs citoyens ?
- La notion de savoir citoyen est-elle distincte des notions de bon sens, d'expertise populaire, d'expertise d'usage, de contre expertise associative?
- Quelle légitimité reconnaît-on aux savoirs citoyens : est-elle sociale et inscrite dans la proximité territoriale, ou plus largement politique et globale ?

2. La collecte et la valorisation des savoirs

- Comment collecter les savoirs citoyens ? Dans quelle mesure les lieux de vie, les associations, les services publics locaux, les instances participatives sont-ils le réceptacle de ces savoirs ? Le creuset où ils se transforment en ressource pour le territoire ?
- Quels sont les acteurs qui se donnent cette mission ? À qui cette tâche est-elle confiée ?
- Comment mobiliser les savoirs citoyens, sans les instrumentaliser au nom d'un pouvoir ou d'un contre-pouvoir ?
- Quels sont les freins, voire les rapports de forces en présence, pour qu'ils s'expriment dans l'espace public de concertation ?

3. Les échanges de savoirs

- Pourquoi et comment organiser la confrontation des savoirs citoyens avec d'autres ?
- Les acteurs sont-ils disposés à un échange réciproque de savoirs entre habitants, élus et les agents des services ? Quelles consignes d'animation, quels objectifs et quels moyens pour des instances dédiées à cet échange ?
- Quels sont les tenants et aboutissants des dispositifs tels que commission extra-municipale (départementale ou régionale), jury citoyen, conférence de citoyen, atelier public de concertation ?
- Comment communiquer au plus grand nombre les résultats de travaux d'enquête, de sondage, d'auto-saisine des instances ?

4. L'inscription des savoirs dans la décision publique

- Comment inscrire les savoirs citoyens et dans la construction de la décision publique ?
- Un calendrier commun est-il envisageable, liant les habitants, les services, les exécutifs locaux ?

Annexes

- 1. Présentation de l'Adels**
- 2. Description des sites en Ile-de-France et en Europe**



Adels - 108 rue Saint-Maur 75011 Paris Tél : 01 43 55 40 05
adels@adels.org www.adels.org

L'Adels est un lieu d'échange et de propositions pour le développement de la démocratie locale.

Depuis son origine, en 1959, l'Adels regroupe des élus locaux, des militants associatifs, des professionnels intervenant dans le champ local et des citoyens engagés dans la vie locale.

Au travers des groupes de travail, des publications, des formations ou des colloques qu'elle organise, l'Adels agit pour que de nouveaux rapports s'établissent entre les citoyens et leurs représentants élus, rapports construits autour de la participation des citoyens à des processus de délibération collective.

L'Adels édite *Territoires*, mensuel composé d'un journal d'actualité informant sur les initiatives citoyennes des collectivités locales et des associations et d'un dossier présentant chaque mois un thème sous forme d'un dossier complet sur une question concernant la citoyenneté locale.

L'Adels organise

- De la **formation** : des cycles décentralisés sont élaborés à partir de la demande des acteurs locaux qui sollicitent l'association. Thèmes les plus souvent traités : connaissance des collectivités territoriales, politiques locales (finances, social, développement, vie associative, démocratie locale), intercommunalité.
- Des **études- action** menées en partenariat local ou national ;
- Des **commissions** (Europe, décentralisation, finances locales, services publics) dont le travail d'étude et de proposition donne lieu à la publication d'ouvrages de référence ;
- Des **séminaires** restreints et des **colloques** régionaux ou nationaux, parmi lesquels les **Rencontres de la démocratie locale** ; la participation à un vaste réseau de coopération associative sur tous les champs de la vie publique.

Président : Céline Braillon

Vice Président : Serge Depaquit

Secrétaire général : Gilles Vrain

Trésorier : Jean-René Marchalot

Directeur : François Hannyoy

Les sites en Ile-de-France

Ils correspondent à différentes échelles de gouvernement et des contextes urbains variés mais dans lesquels des exemples de « bonnes pratiques » semblent pouvoir être étudiés et mutualisés dans ce séminaire :

- **Un quartier de la ville centre : la Goutte d'Or.** Le quartier a connu un mouvement urbain important dans les années quatre-vingt qui a débouché sur la structuration d'un tissu associatif et une quasi cogestion sociale de la Goutte d'Or à travers les dispositifs politique de la ville. La municipalité y a mis en place des conseils de quartier et des consultations plus ponctuelles sur des projets urbains.
- **Une initiative interquartiers : *Le carrefour Belleville* (10, 11, 19 et 20^e arrondissements).** A l'initiative de quatre associations, un travail de mutualisation des expériences de démocratie locale est mené, sur un territoire choisi par elles. Elles entreprennent d'interroger les organisations, instituées ou non, labellisées ou non « démocratie participative » en vue d'organiser un forum et d'émettre des propositions.
- **La ville centre (Paris : concertation PLU et conseils de quartier du 20^e).** Le choix de Paris s'imposait, à la fois par sa place dans la région et parce que la nouvelle équipe municipale a fait de la démocratie participative un des axes forts de rénovation des politiques publiques.
- **Une commune de banlieue, Morsang-sur-Orge.** La ville est connue pour avoir mis en place de façon dynamique des fonds de quartier puis un budget participatif. Comptant 21.000 habitants, la ville est de tradition communiste mais est aujourd'hui socialement très mixte.
- **Un département péri-urbain (le 94).** En discontinuité assez forte par rapport au passé, le département s'est engagé dans une démarche participative assez originale par rapport à ce niveau territorial
- **Un échelon intercommunal en Essonne (association *Le Triangle Vert*) :** une association intercommunale associe élus locaux (Saulx-les-Chartheux, Marcoussis, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette) et agriculteurs dans une réflexion prospective sur l'avenir d'un espace rural péri-urbain vers la définition d'un projet intercommunal d'agriculture périurbaine, destiné à faire reconnaître l'activité et les espaces agricoles comme étant indispensables à la qualité de ce territoire.

Berlin et Rome - deux capitales européennes :

- **Berlin** (management de quartier, jurys citoyens et budget participatif de Lichtenberg et Marzahn). La capitale allemande a vu se développer d'intéressants dispositifs participatifs au cours des dernières années. La recherche tentera d'en brosser un tableau synthétique. Elle porte notamment sur le management de quartier mis en place dans les quartiers cible de la politique de la ville allemande (*Soziale Stadt*), qui a été en partie associé avec des dispositifs de jurys citoyens (pour l'essentiel, ce dispositif concerne des quartiers dégradés de centre-ville) ; et sur le budget participatif que deux arrondissements de l'Est de la ville, Lichtenberg et Marzahn, ont

commencé à mettre en place avec le soutien du Sénat berlinois, qui dirige cette ville-*Land* (les deux arrondissements concernés sont avant tout composés de grands ensembles).

- **Rome (Roma XI).** La nouvelle municipalité romaine a impulsé une dynamique participative importante en même temps qu'une décentralisation dotant les arrondissements d'une structure et d'un pouvoir autonomes. L'exemple le plus dynamique est sans doute celui de l'arrondissement XI, assez mixte d'un point de vue urbain et social et où les associations sont particulièrement actives. Une série de dispositifs ont été mis en place, dont un « budget social » permettant de détailler les effets de l'action publique en fonction des publics bénéficiaires et des types de programme, ainsi qu'un budget participatif.

Trois cas miroirs choisis dans d'autres contextes sociopolitiques et urbains :

Les cas dit « miroirs » sont des villes qui, sans faire l'objet d'un travail de recherche approfondi, peuvent entrer dans les aspects comparatifs du programme de recherche.

- **Le forum de coopération public/privé de Plock (Pologne).** Il s'agit d'une ville de 130.000 habitants, au centre de la Pologne, bénéficiant d'une situation économique plutôt favorable comparativement aux autres villes du pays. Le partenariat public/privé (municipalité/entreprises/habitants) qui y a été mis en place constitue l'exemple le plus important de ce genre en Pologne. Il incarne bien un type de développement participatif qui tend à se répandre en Europe de l'Est, mais aussi au-delà, dans un pays traditionnellement centralisé marqué à l'heure actuelle par un mouvement de décentralisation en partie inspiré du modèle français.
- **Le budget participatif de Cordoue (Espagne).** Il s'agit d'une ville de 300.000 habitants, la seconde d'Andalousie. Depuis la transition à la démocratie, elle se signale par un très fort poids des associations de quartier, qui avaient même été « reconnues » dans l'organigramme municipal. Depuis deux mandatures, un budget participatif a été mis en place en rompant partiellement avec cette tradition car appuyé sur la participation individuelle des citoyens. La réaction des associations a mené à une semi-paralysie et à une réforme du dispositif. Parallèlement, dans la foulée de la loi sur les grandes villes adoptée récemment, un processus de décentralisation participative très dynamique a été mis en place sur les arrondissements.
- **Le développement communautaire de Salford (Grande-Bretagne).** La ville de Bradford compte 220.000 habitants et est située dans le Nord de l'Angleterre, dans la banlieue de Manchester. Les programmes de régénération urbaine y sont particulièrement importants et ils peuvent s'appuyer sur un réseau d'associations visant au développement communautaire, une dynamique typique des pays anglo-saxon et dont l'influence s'accroît en Europe. L'exemple de Salford figure parmi les plus intéressants, notamment parce qu'un budget participatif a été mis en place à l'initiative d'une ONG (la Community Pride Initiative), ce qui a permis de dépasser l'échelle des quartiers pour aller jusqu'à celle de la ville, et ce dans un contexte national où la participation semble généralement constituer un instrument qui est davantage aux mains du gouvernement central que dans celles de municipalités dont la marge d'action apparaît sans cesse plus réduite.